



TENNIS DE LA CHEVALIERE - AV DE GAULLE 81200 MAZAMET
TEL : 09.72.38.07.33 / contact@tcapm.fr
www.tcapm.fr

A Mazamet, le 01/10/2018

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale annuelle du TC Association Pays Mazamétain

Chères adhérentes et Chers adhérents,

Conformément à l'article 13 des statuts de notre club, je vous invite à participer à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du Tennis Club Association Pays Mazamétain qui se tiendra :

Le Lundi 15 octobre 2018 à 19h
au Club-House du tennis de Mazamet - Avenue Charles De Gaulle 81200 Mazamet

Ordre du jour :

- Rapport moral 2017/2018,
- Rapport financier, tarification des adhésions, subventions,
- Bilan de l'école de tennis,
- Bilan sportif,
- Actions, animations, tournois
- Projets
- Election du nouveau bureau,
- Questions diverses

L'Assemblée Générale se clôturera par un apéritif-dîatoire offert par le club. Bien entendu, nous serions très heureux de vous compter parmi nous.

L'Assemblée Générale ne pourra valablement délibérer que si un quart de ces membres actifs âgés de plus de seize ans, ou de leur représentant, sont présents. Seuls auront droit de vote les membres du club à jour de leur cotisation, présents à l'Assemblée conformément à l'article 13 de nos statuts. Les adhérents de moins de 16 ans peuvent être représentés par l'un des titulaires disposant de l'autorité parentale. Pour les adhérents ne pouvant être présents, un pouvoir (ci-joint) est à remplir (1 seul pouvoir par membre).

Comme chaque année nous nous permettons d'insister sur l'importance qu'il y a à assister en personne à cette assemblée indispensable au bon fonctionnement de notre association.

Un nouveau bureau va être soumis au vote suite à cette Assemblée Générale, les personnes souhaitant présenter leur candidature peuvent le faire **jusqu'au vendredi 12 octobre minuit** en envoyant un courrier au siège du club :

Tennis Club Association Pays Mazamétain
Tennis de la Chevalière, Avenue De Gaulle 81200 Mazamet

Toute liste devra comporter au maximum 15 noms et au minimum 10 (toute liste peut prévoir des suppléants au maximum 3). Pour chaque nom de la liste devront être fournis le numéro de licence 2017/2018 et ou 2018/2019 et une fiche individuelle de candidature. Le dépôt d'une liste n'est recevable que s'il est accompagné d'un projet écrit pour l'année à venir. Pour être candidat sur une liste à l'élection du Bureau directeur, il faut être membre actif, avoir atteint sa majorité, être à jour de sa cotisation et titulaires de la licence fédérale en cours de validité.

Dans l'attente, veuillez agréer, chères adhérentes et chers adhérents, à l'expression de nos sentiments les plus sportifs.

*Convocation envoyée par mail aux licencié(e)s 2017/2018 et 2018/2019,
affichée depuis le 1^{er} octobre au siège du club*



Sébastien TAILHADES
Président du TCAPM
Vice-Président du Comité de Tennis du Tarn





TENNIS DE LA CHEVALIERE - AV DE GAULLE 81200 MAZAMET
TEL : 09.72.38.07.33 / contact@tcapm.fr
www.tcapm.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - 15/10/2018 POUVOIR

Je soussigné(e) (M, Mme)

Adresse :

N° Licence 2017/2018 ou 2018/2019 :

Constitue comme mandataire (M) (Mme)

Adresse :

N° Licence 2017/2018 ou 2018/2019 :

A l'effet de me représenter et de prendre toutes décisions en mon nom lors de l'Assemblée Générale ordinaire du Tennis Club Association Pays Mazamétain convoquée pour le LUNDI 15 OCTOBRE 2018 A 19H au Tennis de La Chevalière à Mazamet.

Fait à Le

Signature du mandant
(Précédée de bon pour pouvoir)

Signature du mandataire
(Précédée de pouvoir accepté)

